

**ASIE / PACIFIQUE**

# **GHATS OCCIDENTAUX**

**INDE**



## CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL – ÉVALUATION TECHNIQUE DE L'UICN

### GHÂTS OCCIDENTAUX (INDE) – ID No. 1342 Rev

#### RECOMMANDATION DE L'UICN AU COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL: Différer la proposition

##### Principaux paragraphes des Orientations :

78 Le bien ne remplit pas les conditions d'intégrité ou de protection et de gestion

114 Le bien ne remplit pas les conditions de gestion pour les biens en série

**Note:** Pour les raisons décrites dans son rapport d'évaluation à la 35<sup>ème</sup> session du Comité (35COM), l'UICN a recommandé de différer la proposition d'origine. Tout en maintenant l'ensemble des recommandations techniques de l'UICN, le Comité a décidé de renvoyer la proposition. Le Comité a demandé à l'État partie de résoudre un certain nombre de problèmes concernant la portée et la composition du bien en série ; les limites de la zone centrale du bien et sa zone tampon ; l'amélioration des consultations avec les acteurs et leur engagement ; et toute une gamme de mesures de protection, de gestion et de coordination. L'État partie Inde a soumis une réponse à la décision 35COM 8B.9 en février 2012, avec des informations relatives à chacune des questions soulevées et a fourni des cartes révisées du bien proposé. L'évaluation qui suit s'appuie sur l'évaluation précédente et tient compte du dossier de la nouvelle proposition.

#### 1. DOCUMENTATION

**a) Date de réception de la proposition par l'UICN :** la proposition d'origine a été reçue le 15 mars 2010. La version révisée, après la décision de la 35<sup>ème</sup> session de renvoyer la proposition, a été reçue le 28 février 2012.

**b) Informations complémentaires officiellement demandées puis fournies par l'État partie :** des informations complémentaires à la proposition d'origine ont été demandées à l'État partie le 6 janvier 2011. L'Inde a soumis les informations demandées le 24 février 2011. L'UICN a tenu compte des informations soumises dans son évaluation de 2011 et dans le présent rapport d'évaluation 2012.

**c) Literature consultée:** Anand, M.O., J. Krishnaswamy, A. Kumar and A. Bali (2010). **Sustaining biodiversity conservation in human-modified landscapes in the Western Ghats: Remnant forests matter.** *Biological Conservation* 143: 2363-2374; S.D. Biju and F. Bossuyt (2003) **New frog family from India reveals an ancient biogeographical link with the Seychelles.** *Nature London* 425: 711-714; BirdLife International (2010) **Endemic Bird Area factsheet: Western Ghats.** <http://www.birdlife.org>; T.M. Brooks, R.A. Mittermeier, C.G. Mittermeier et al. (2002) **Habitat loss and extinction in the hotspots of biodiversity.** *Conservation Biology* 16: 909-923; CEPF (Critical Ecosystem Partnership Fund) (2007) **Ecosystem Profile: Western Ghats and Sri Lanka Biodiversity hotspot, Western Ghats Region.** Ashoka Trust for Research in Ecology and Environment, Bangalore; A. Das et al. (2006) **Prioritisation of conservation areas in the Western Ghats, India.** *Biological Conservation* 133: 16-31; A.N. Henry and R. Goplan (1995). **Agasthyamalai Hills, India.** In: *Centres of Plant*

*Diversity. A Guide and Strategy for their Conservation* Vol 2; IUCN Publications Unit, Cambridge, UK. IUCN (2004) **The World Heritage List: Future priorities for a credible and complete list of natural and mixed sites.** Submitted to the World Heritage Committee WHC-04/28.COM/INF.13B; C. Magin and S. Chape (2004) **Review of the World Heritage Network: Biogeography, Habitats and Biodiversity. A Contribution to the Global Strategy for World Heritage Natural Sites.** WCMC / IUCN; R.A. Mittermeier, J. Ratsimbazafy, A.B. Rylands et al. (2007) **Hotspots Revisited.** CEMEX Mexico City Mexico; N. Myers, R.A. Mittermeier, C.G. Mittermeier, G.A.B. da Fonseca and J. Kent (2000) **Biodiversity hotspots for conservation priorities.** *Nature* 403: 853-857; N.C. Nair and P. Daniel (1986) **The floristic diversity of the Western Ghats and its conservation: a review.** *Proc. Indian Acad. Sci. (Animal Sci./Plant Sci.) Suppl.* 127-163; P.O. Nameer, S. Molur, and S. Walker (2001) **Mammals of Western Ghats: A Simplistic Overview.** *Zoos' Print Journal* 16(11): 629-639; E. Vajravelu (1995) **Nilgiri Hills, India.** In: *Centres of Plant Diversity A Guide and Strategy for their Conservation* Volume 2; Bossuyt, F., M. Meegaskumbura, N. Beenarts et al. (2004) **Local endemism within the Western Ghats – Sri Lanka biodiversity hotspot.** *Science* 306: 479-481; Dahanukar, N, Raut, R. and Bhat, A. (2004) **Distribution, endemism and threat status of freshwater fishes in the Western Ghats of India.** *Journal of Biogeography* 31(1): 123-126; Gunawardene, N.R., A.E. Dulip Daniels, I.A.U.N. Gunatilleke et al. (2007) **A brief overview of the Western Ghats – Sri Lanka biodiversity hotspot.** *Current Science* 93: 1567-1572. 669-670; Helgen, K.M. and C.P. Groves (2005). **Biodiversity in Sri Lanka and the Western Ghats.** *Science* 308: 199

**d) Consultations:** trois évaluateurs indépendants ainsi que les deux représentants de l'UICN lors de la visite du site en 2010.

**e) Visite du bien proposé :** Wendy Strahm et Brian Furze ont évalué le site proposé à l'origine en octobre 2010.

**f) Date à laquelle l'UICN a approuvé le rapport :** Avril 2012.

## 2. RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES NATURELLES

Les Ghâts occidentaux forment une chaîne de montagnes de 1'600 km de long, presque parallèle au littoral occidental de l'Inde et s'étendant sur six États indiens : le Gujarat, le Maharashtra et Goa au nord et en direction du sud le Karnataka, le Kerala et le Tamil Nadu. La chaîne est pratiquement couverte de forêts tropicales sempervirentes et humides décidues avec quelques forêts épineuses sèches du côté au vent, et des forêts sempervirentes de montagne rabougries ainsi que des prairies à plus haute altitude. La chaîne est continue à l'exception des 30 km du Palghat Gap. Culminant à 2'695 m, elle constitue une barrière formidable contre les précipitations avec 80% de précipitations (entre 2'000 et 6'000 mm/an) entre juin et septembre et le reste, pour l'essentiel, entre octobre et novembre.

Les Ghâts occidentaux couvrent environ 160'000 km<sup>2</sup> (CEPF, 2007) et se composent de montagnes, de vastes étendues de forêts pluviales, de rivières et de cascades, de prairies où les fleurs sauvages fleurissent en masse de manière saisonnière et d'un écosystème appelé «écosystème prairies-shola» : des parcelles forestières dans des vallées entourées de prairies. La composition globale de la proposition en série soumise à nouveau n'a pas changé par rapport à la proposition de 2010. La nouvelle proposition concerne sept zones différentes (les «sous-groupes») qui couvrent au total 795'300 ha. Trente-neuf éléments constitutifs différents (ou «éléments du site» selon la proposition) forment ces sous-groupes. Trois sous-groupes se composent de 5 à 6 éléments contigus et quatre sous-groupes de 4 à 7 éléments parfois contigus. La superficie des différents éléments va de 377 ha au minimum à 89'500 ha au maximum. L'annexe 1 contient une liste des sept sous-groupes avec leurs 39 éléments et leurs dimensions.

Les éléments correspondent essentiellement à des limites administratives et comprennent des réserves de tigres, des parcs nationaux, des sanctuaires de faune sauvage ou des réserves forestières (en ordre décroissant de protection). Des cartes révisées pour chacun des 39 éléments ont été soumises par l'Etat partie. Une analyse SIG précise des cartes révisées, entreprise par l'UICN avec l'appui du PNUE-Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature (PNUE-WCMC), a conclu que plusieurs des

39 éléments avaient maintenant une superficie différente de celle qui faisait l'objet de la proposition d'origine. L'analyse SIG montre que la superficie totale du bien proposé est désormais 816'538 ha, une augmentation nette de 2,67% par rapport à la proposition de 2010. Sur les cartes révisées, plusieurs réserves forestières sont désignées comme zones tampons et facteurs de connectivité pour le bien.

Le bien a été repropose au titre des critères (ix) et (x). Malgré les fortes densités démographiques et les besoins de développement de cette région, les Ghâts occidentaux ont des valeurs élevées du point de vue de la biodiversité naturelle. Le dossier de proposition note qu'il subsiste environ «23% de l'étendue des forêts d'origine à l'état naturel». Toutefois, de nombreuses zones naturelles ont été perturbées. Les parcelles de forêts indigènes sont entrecoupées de différents types de cultures, de plantations forestières et d'établissements humains. L'analyse SIG de six catégories générales d'utilisation des sols (propriétés, forêts, plantations forestières, retenues, zones arbustives et établissements humains) basée sur les cartes de la nouvelle proposition suggère que plus de 93% de la nouvelle proposition concerne des forêts ; toutefois, des zones où les modes d'occupation des sols n'ont rien à voir avec la conservation se trouvent encore dans la proposition (établissements humains ; zones agricoles ; retenues artificielles ; et plantations - éventuellement de cocotiers, caoutchouc, teck, eucalyptus, cardamome, thé et/ou café).

Le dossier de proposition de 2010 indique que «les Ghâts occidentaux bénéficient de la couverture en aires protégées la plus élevée d'Inde continentale (15%), sous forme de 20 parcs nationaux et 68 sanctuaires» et il est clair que cette région jouit d'un niveau élevé de protection officielle. L'Etat partie a examiné longuement quels éléments déjà protégés devaient être inclus dans la proposition en série et 21 aires protégées y ont été intégrées. L'information complémentaire confirme que 40% du bien proposé est classé en réserve forestière et se trouve donc en dehors des aires officiellement protégées. En conséquence, 5% de la superficie des Ghâts occidentaux ont été inclus dans la proposition. Les Ghâts occidentaux comprennent aussi deux réserves de biosphère, la Réserve de biosphère des Nilgiris (11'040 km<sup>2</sup>) et la Réserve de biosphère d'Agasthyamalai (3'500 km<sup>2</sup>).

Les estimations du nombre d'espèces de plantes indigènes des Ghâts occidentaux, issues de différentes sources scientifiques, varient entre 4'000 et 5'000 espèces. Nair et al. (1986) estiment qu'il y a 4'000 espèces dont 1'500 endémiques (presque 38%), tandis que le site web du «Critical Ecosystems Partnership Fund (CEPF) Western Ghats hotspot» (2007) donne le nombre de 5000 espèces dont 1'700 endémiques (34%). Ces chiffres dénotent une région où la diversité et l'endémisme végétales sont extrêmement élevées pour une zone continentale. Le CEPF (2007), note qu'il y a près de 650 espèces d'arbres dans les Ghâts

occidentaux, et que 352 (54%) sont endémiques, ce qui est un record. Un certain nombre de genres de plantes tels que *Impatiens* (avec 76 des 86 espèces endémiques), *Dipterocarpus* avec 12 des 13 espèces endémiques et *Calamus* avec 23 des 25 espèces endémiques démontrent une radiation évolutive massive.

Les Ghâts occidentaux sont considérés comme une Zone d'endémisme de l'avifaune (BirdLife, 2010) avec 16 espèces nidificatrices endémiques. Actuellement, deux de ces 16 espèces sont inscrites sur la Liste rouge de l'UICN dans la catégorie Vulnérable (VU). 66 Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) sont également définies dans les Ghâts occidentaux et coïncident, pour la plupart, avec les éléments proposés (à part les 12 réserves forestières). Quelques ZICO telles que les Parcs nationaux de Mudumalai, Nagarhole, Bandipur et Waynad n'ont pas été inclus dans la proposition et leur intégration dans le bien en série pourrait être justifiée par la valeur de certaines espèces emblématiques.

En ce qui concerne les mammifères, le dossier de proposition de 2010 mentionne 139 espèces dont 17 espèces endémiques. Nameer *et al.* (2001) notent 135 espèces et 16 espèces endémiques avec seulement deux espèces non menacées et une pour laquelle les données sont insuffisantes. Les Ghâts occidentaux sont également connus pour leur diversité élevée en espèces de chauves-souris, avec près de 50 espèces et un genre endémique représenté par *Latidens salimalii* En danger critique d'extinction (CR) qui est endémique des High Wavy Mountains (non incluses dans la proposition) dans les Ghâts occidentaux. Plusieurs mammifères emblématiques ont été identifiés à plusieurs reprises dans le dossier de proposition, notamment le macaque à queue de lion, endémique et En danger (EN), le tahr du Nilgiri (EN) et le semnopithèque du Nilgiri (VU). Ces espèces sont identifiées en tant qu'espèces indicatrices clés à des fins de suivi. La proposition comprend aussi des zones qui protègent la civette palmiste de Malabar (CR et l'un des mammifères indiens les plus menacés) que l'on trouve dans le Sanctuaire de faune de Talacauvery, le Parc national de Kudremukh et qui «pourrait être éteinte» dans le sous-groupe de Sahyadri.

En outre, l'éléphant d'Asie (EN) et le tigre (EN) sont notés dans tout le dossier de proposition de 2010 qui prétend que «les Ghâts occidentaux abritent aussi la plus grande population mondiale de l'éléphant d'Asie en danger avec environ 11'000 animaux». Toutefois, la mission de 2010 a remarqué que très peu d'animaux sont réellement présents à l'intérieur du bien proposé, ce qui est une raison de préoccupation sachant que l'éléphant d'Asie et le tigre ont été choisis comme espèces indicatrices du suivi de l'état de conservation du bien proposé et sont mentionnés dans tout le dossier comme des éléments fondamentaux pour justifier la valeur universelle exceptionnelle. Ailleurs, le dossier de proposition de 2010 note «le sous-groupe du Nilgiri est reconnu comme un des paysages les plus importants

pour la conservation de toute une gamme de taxons végétaux et animaux ainsi que de types d'écosystèmes et de végétation. Avec les aires protégées adjacentes dans les États du Karnataka (Bandipur et Nagarhole), du Kerala (Waynad) et du Tamil Nadu (Mudumalai), ce paysage compte de vastes étendues de prairie, de brousse, de forêts décidues et sempervirentes qui abritent peut-être la dernière plus grande population d'espèces en danger au plan mondial telles que l'éléphant d'Asie, le gaur et le tigre».

En ce qui concerne la richesse en espèces, le dossier de proposition de 2010 donne aussi des chiffres pour les amphibiens (179 espèces dont 65% sont endémiques, pas de référence). Le CEPF (2007) notait que les amphibiens présentaient le plus haut degré d'endémisme avec 126 espèces dont 78% endémiques. Quel que soit le chiffre correct, la diversité et l'endémisme des amphibiens sont extrêmement élevés. Le dossier de 2010 mentionne une espèce de grenouille nouvellement décrite, *Nasikabatrachus sahyadrensis*, qui appartient à une famille endémique (Biju *et al.* 2003) et a été classée EN (Biju 2004), ce qui n'est qu'un exemple de l'importance des amphibiens dans les Ghâts occidentaux. Le dossier de proposition de 2010 mentionne également la richesse élevée en espèces de reptiles (157 espèces, 62% endémiques) et en poissons (219 espèces, 53% endémiques) tout en notant que la biodiversité des invertébrés, autrefois mieux connue, est probablement aussi très élevée (avec quelque 80% de cicindèles endémiques).

Les effets des activités anthropiques sont évidents à l'échelle du paysage, malgré une démarcation rigoureuse des limites pour exclure ces activités du bien proposé, dans toute la mesure du possible. Les cartes révisées montrent que les limites de 11 des 39 (28,2%) éléments composants ont été ajustées pour exclure un certain nombre de zones perturbées, principalement des établissements humains et des parties des retenues. Toutefois, comme le montre l'analyse SIG, beaucoup de zones perturbées sont maintenues dans le bien qui fait l'objet de la nouvelle proposition. En outre, des villages et autres formes de développement restent en proximité étroite avec les éléments de la nouvelle proposition, ce qui cause inévitablement des problèmes tels que l'empiètement, le pâturage de bétail, le prélèvement de fourrage et de bois de feu, la chasse illégale et un intérêt accru pour des activités relatives au tourisme, entre autres.

### 3. COMPARAISONS AVEC D'AUTRES SITES

Les Ghâts occidentaux sont distingués de manière répétée comme une lacune importante sur la Liste du patrimoine mondial, y compris pour les valeurs de leurs espèces et de leurs habitats. Ils ont été identifiés comme bien du patrimoine mondial forestier potentiel (Thorsell *et al.* 1997), bien du patrimoine mondial de montagne potentiel (Thorsell *et al.* 2002), Zone d'endémisme de l'avifaune à priorité élevée ne se trouvant pas encore sur

la Liste du patrimoine mondial (Smith et Jakubowska 2000) et type d'habitat mondial CSE/UICN en Asie qui pourrait être considéré pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial (Magin et al. 2004).

Les sites proposés font tous partie du point chaud de la diversité biologique des Ghâts occidentaux et Sri Lanka, distinction qu'ils partagent avec la Réserve forestière de Sinharaja au Sri Lanka et les Hauts plateaux du centre de Sri Lanka. Dans ce point chaud, on trouve au moins 4'780 espèces de plantes vasculaires dont 2'180 sont endémiques (représentant 0,7% des espèces végétales du monde) et 1'073 espèces de vertébrés dont 355 sont endémiques de ce point chaud (ils représentent 1,3% des espèces de vertébrés du monde) (Myers *et al.* 2000). À l'époque où a eu lieu l'analyse d'origine des points chauds qui a identifié 25 points chauds, les Ghâts occidentaux et Sri Lanka étaient le 4<sup>e</sup> point chaud «le plus chaud» pour les espèces de vertébrés endémiques par unité de surface et le 7<sup>e</sup> point chaud «le plus chaud» pour les espèces endémiques de plantes vasculaires par unité de surface. Ils étaient aussi parmi les 8 points chauds «les plus chauds» selon diverses mesures de l'endémisme et de la végétation primaire subsistant par rapport à l'étendue d'origine. Moins de 7% de la végétation primaire d'origine subsiste dans les Ghâts occidentaux et Sri Lanka (Myers *et al.* 2000). Considérant les pertes passées et prévues d'habitats et d'espèces, les Ghâts occidentaux et Sri Lanka sont aussi parmi les 11 points chauds identifiés par Brooks *et al.* (2002) comme priorités «hyperchaudes» pour l'investissement dans la conservation.

Les sites proposés comprennent certains secteurs des collines d'Agastiyamalai et centres de la diversité des plantes des collines de Nilgiri ainsi que la Zone d'endémisme de l'avifaune des Ghâts occidentaux, aucun n'étant représenté sur la Liste du patrimoine mondial. Les sites proposés englobent intégralement ou en partie un maximum de 14 Zones importantes pour la Conservation des Oiseaux et 3 sites Alliance Extinction Zéro. Ils comprennent aussi plusieurs – mais pas toutes – zones de réserves forestières ayant une valeur élevée pour la conservation, identifiées par Das *et al.* (2006) à l'aide d'une approche systématique de la planification de la conservation.

Du point de vue de la diversité des espèces, le dossier de proposition de 2010 des Ghâts occidentaux fournit des informations quelque peu incohérentes sur le nombre exact d'espèces et d'espèces endémiques. D'après l'information disponible, il est cependant clair que la richesse et l'endémisme des espèces des Ghâts occidentaux sont exceptionnels : l'ensemble de la région comprend environ 5'000 espèces de plantes vasculaires (1'700 endémiques), 288 espèces de poissons d'eau douce (118), 179 espèces d'amphibiens (117) et 157 espèces de reptiles (97), 508 espèces d'oiseaux (17) et 139 espèces de mammifères (17). Même si les sites proposés ne comprenaient que la moitié de ces espèces, la richesse et l'endémisme des espèces dépasseraient ceux de la plupart des biens naturels du

patrimoine mondial actuels de la région. Seuls les Hauts plateaux du centre de Sri Lanka – dont la taille est le dixième de celle du bien proposé – parviennent à des niveaux d'endémisme aussi exceptionnels pour les poissons d'eau douce, les amphibiens et les reptiles, mais ils ont beaucoup moins d'espèces présentes globalement. Toutefois, la faune de Sri Lanka et celle des Ghâts occidentaux sont tout à fait distinctes : de nombreuses espèces endémiques, dont des mammifères, des oiseaux, des reptiles, des amphibiens et des poissons d'eau douce, ne sont pas présentes dans les deux sites (Bossuyt *et al.* 2004, Gunawardene *et al.* 2007, Helgen *et al.* 2005).

Les Ghâts occidentaux abritent un grand nombre d'espèces menacées au plan mondial. On estime, par exemple, que 41% au moins des espèces de poissons d'eau douce sont menacées au plan mondial (Dahanukar *et al.* 2004). En outre, la totalité des valeurs de la biodiversité des Ghâts occidentaux n'est pas encore connue et l'on continue de découvrir de nombreuses espèces. Une étude récente suggère que d'autres travaux de recherche permettront, par exemple, d'augmenter le nombre des espèces connues de poissons d'eau douce de 288 à 345 (Dahanukar *et al.* 2004).

La comparaison démontre que pour presque tous les groupes de taxons, les Ghâts occidentaux ressortent comme une région exceptionnellement riche, avec un des taux d'endémisme les plus élevés pour n'importe quelle région continentale tropicale.

Dans la proposition de 2010, l'État partie n'avait pas invoqué le critère (ix) mais la nouvelle proposition comprend une analyse supplémentaire des valeurs du bien proposé en fonction du critère (ix). Malgré toutes les données fournies, la nouvelle proposition ne contient pas d'analyse comparative mondiale et il n'est pas clairement établi que les éléments proposés à l'origine conviennent le mieux pour conserver les valeurs des fonctions écosystémiques des Ghâts occidentaux.

## 4. INTÉGRITÉ, PROTECTION ET GESTION

### 4.1. Protection

Les 39 sites constitutifs de la proposition en série bénéficient de différents régimes de protection sous forme de réserves de tigres, parcs nationaux, sanctuaires de faune sauvage et réserves forestières. Tous les éléments appartiendraient à l'État et sont soumis à une protection stricte relevant de lois telles que la loi (protection) de 1972 sur les espèces sauvages, le Plan d'action national de 1983 pour les espèces sauvages et la loi de conservation des forêts (1980). Au titre de ces lois, les éléments proposés sont placés sous le contrôle du Département des forêts et du gardien-chef de la faune sauvage de sorte que le statut juridique est considéré adéquat.

L'État partie réaffirme, dans la nouvelle proposition, que 40% du bien proposé se trouvent en dehors du réseau officiel d'aires protégées et essentiellement dans des réserves forestières. L'ajout de ces régions au bien proposé a pour but d'augmenter les possibilités de conserver une zone plus vaste des Ghâts occidentaux dans le bien du patrimoine mondial et il est précisé qu'il s'agit de zones légalement protégées et efficacement gérées. Toutefois, l'UICN se rappelle que l'État partie avait précédemment indiqué que ces réserves forestières « ne fournissent pas de protection et de gestion intégrales des espèces de la faune sauvage » et n'est toujours pas convaincue que ce niveau de protection permettra de réellement protéger les valeurs d'une si vaste proportion du bien contre différentes pressions, y compris l'accès et le développement de l'infrastructure.

Certes, les cartes soumises dans la nouvelle proposition montrent qu'une certaine quantité de zones perturbées ont été exclues de la proposition mais il reste, dans le bien proposé, des zones qui ne conviennent pas pour la zone centrale d'un bien naturel du patrimoine mondial. Les cartes révisées indiquent qu'il y a plusieurs établissements humains, des retenues artificielles, des plantations et des zones agricoles dans le bien proposé, ce qui a été confirmé par l'analyse SIG.

L'UICN considère que l'état de protection de parties au moins du bien proposé ne remplit pas les conditions énoncées dans les Orientations, principalement en raison de préoccupations concernant le régime foncier et la rigueur des mesures de contrôle légal du développement.

## 4.2 Limites

La nouvelle proposition continue de proposer 39 éléments cartographiés et souligne l'importance des « éléments contigus du site » dans les sept sous-groupes. Certes, certains éléments ont des limites communes mais il reste des questions quant à savoir comment les processus écologiques et la connectivité en matière de conservation fonctionneront à l'échelle du bien proposé.

Les cartes de la nouvelle proposition indiquent que les limites de 11 des 39 éléments ont été ajustées. Certains établissements humains ont été exclus de la nouvelle proposition pour le bien ; toutefois, il semble qu'il reste des établissements dans le bien proposé ainsi qu'un certain nombre de barrages, de plantations et de zones agricoles.

Dans le dossier de la nouvelle proposition, l'État partie stipule : « la question de déterminer l'intégration / l'exclusion de sites dans la proposition en série n'a pas été traitée par le « Groupe d'experts sur l'écologie des Ghâts occidentaux » et en conséquence, il n'y a pas de recommandations à cet égard ». L'UICN fait cependant remarquer que le rapport du Groupe d'experts, présenté en août 2011, après la soumission de la proposition

d'origine, fait un certain nombre de recommandations sur les zones écologiquement sensibles en tant que zones de haute valeur pour la conservation dans le système des Ghâts occidentaux. L'UICN estime qu'il convient de tenir compte des conclusions du rapport du Groupe d'experts, notant qu'il a été spécifiquement commandé par le Gouvernement de l'Inde et que le Groupe a été chargé de compiler des données exhaustives et d'identifier des zones écologiquement sensibles grâce au SIG et à un vaste processus de consultation. L'UICN craint aussi que la nouvelle proposition, qui a essentiellement la même composition, ne couvre pas les éléments nécessaires pour englober de manière exhaustive les processus écologiques qui pourraient être examinés au titre du critère (ix). En outre, des craintes persistent quant au fait que les limites proposées ne correspondent peut-être pas aux zones essentielles pour la conservation des espèces clés mentionnées dans la proposition.

L'UICN reste préoccupée par le fait que les réserves forestières utilisées comme zones tampons n'offrent peut-être pas une protection adéquate. Il est rappelé qu'il n'y a pas de réserves forestières autour de tous les éléments et, en conséquence, qu'elles ne fournissent pas de zone tampon complète dans tous les cas.

L'UICN considère que les limites du bien proposé ne remplissent pas les conditions énoncées dans les Orientations, principalement parce qu'il reste des préoccupations concernant le choix des sites, l'inclusion de modes d'occupation des sols inappropriés et l'efficacité de la zone tampon.

## 4.3 Gestion

Gérer de manière intégrée 39 sites répartis entre quatre États sera difficile. Il est noté que le Comité de gestion du patrimoine naturel des Ghâts occidentaux a été constitué sous les auspices du MoEF pour traiter des questions de coordination et d'intégration. Le Comité sera présidé par le Directeur général des forêts et compte une représentation appropriée à l'échelon national; du niveau de l'État jusqu'aux gardiens-chefs de la faune sauvage du Kerala, du Tamil Nadu, du Maharashtra, du Karnataka, du Gujarat et de Goa; ainsi que des représentants de Wildlife Institute of India (WII), ATREE, Nature Conservation Foundation (NCF) et du Groupe d'experts sur l'écologie des Ghâts occidentaux. L'État partie, dans la nouvelle proposition, souligne à nouveau les mesures en place pour la coordination de la gestion, notant que l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial renforcera l'idée d'identité commune pour les 39 éléments. L'État partie estime que l'inscription favorisera la coordination et catalysera des avantages accrus pour les moyens d'existence locaux, le développement du tourisme et les activités de recherche et de suivi.

En outre, la nouvelle proposition mentionne une structure de gestion à trois niveaux établie aux niveaux national, de l'État et du site.

Précédemment, l'État partie a confirmé que « les 39 éléments (composants) du site, dans les 7 sous-groupes, sont gérés dans le cadre de plans de travail / de gestion spécifiques ». Certes, une structure de gestion à trois niveaux est accueillie favorablement mais l'UICN reste préoccupée par le fait que les plans de gestion individuels sont complexes et ne s'inscrivent pas dans le contexte d'un plan de gestion général expliquant clairement comment la gestion des 39 éléments est cohérente et harmonisée, ce qui serait extrêmement souhaitable pour apporter un degré de cohésion à un site en série aussi vaste, contenant différents types d'aires protégées. Il importe aussi d'énoncer des objectifs de gestion généraux et un ensemble commun de principes pour maintenir et renforcer les valeurs des Ghâts occidentaux.

La mission de 2010 avait noté un appui évident à la proposition de candidature au patrimoine mondial de la part de nombreuses parties prenantes, notamment les organismes gouvernementaux, les populations locales, les universitaires et les spécialistes de la conservation engagés, y compris d'une diversité d'ONG et de particuliers. Toutefois, la mission a aussi été témoin d'une vive opposition aux ONG, au Gouvernement et à la proposition dans des lieux tels que Kodagu et le Karnataka. L'État partie, dans la nouvelle proposition, souligne à nouveau que les 39 éléments ont mis en place des mécanismes participatifs dans le cadre de comités villageois d'écodéveloppement (VEDC). Il réaffirme en outre son engagement à soutenir des programmes de gouvernance participatifs. L'UICN note qu'il y a environ 40 populations adivasi/autochtones différentes dans plusieurs États de la région des Ghâts occidentaux. L'UICN a également été avertie des préoccupations graves et persistantes de secteurs de la communauté locale autochtone concernant la proposition et la question des droits. Certes, les VEDC offrent un mécanisme de consultation mais il importe que les mécanismes de gouvernance ne soient pas imposés de l'extérieur mais respectent les institutions autochtones existantes pour que la prise de décisions soit conforme à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Compte tenu des points discutés plus haut, l'UICN considère que la gestion du bien proposé ne remplit pas les conditions énoncées dans les Orientations.

#### 4.4 Menaces

##### Activités minières

Les activités minières sont considérées comme une menace majeure et l'on a pris soin d'exclure toute zone exploitée de la proposition. Par exemple, et bien que ce site ne fasse pas partie de la proposition, Sindhudurg dans le Maharashtra soulève des préoccupations. De même, Kudremukh possède une grande mine de fer en son centre qui, alors que l'État partie a confirmé qu'il « n'y a pas actuellement d'activité minière », pourrait être réactivée. Autre préoccupation, la responsabilité de la restauration après fermeture qui, dans ce cas, a été

indiquée comme incombant au parc, sur les terres qui sont rendues au parc (une superficie de 5'000 ha).

##### Hydroélectricité, irrigation et fermes d'éoliennes

Comme mentionné précédemment, bien des éléments comprennent encore des retenues de grande taille en leur sein et il y a un risque d'expansion pour répondre à la demande croissante en irrigation et hydroélectricité. Des pressions semblables pourraient s'exercer en faveur de la production d'énergie éolienne et l'on remarque un certain nombre de nouvelles éoliennes dans les montagnes. L'État partie a réaffirmé que tout développement de l'infrastructure est soumis à des études d'impact sur l'environnement et, en outre, que les barrages n'affectent en rien la valeur universelle exceptionnelle. Toutefois, la base de cette conclusion n'est pas claire.

##### Pression démographique, pâturage, exploitation non durable de produits forestiers non ligneux (PFNL) et de bois de feu

Les cartes de la nouvelle proposition excluent plusieurs zones d'établissements humains ; toutefois, il est reconnu que les fortes pressions démographiques et l'empiétement, le pâturage et l'exploitation non durable de PFNL et de bois de feu resteront toujours une menace. Des mesures sont en place pour contrôler ces menaces et certaines aires protégées ont été déclarées « libres de pâturage » grâce à des projets d'écodéveloppement essentiellement financés par le gouvernement. Toutefois, dans d'autres zones, le pâturage reste un impact visible. Les conflits hommes-faune sauvage sont aussi une question majeure dans plusieurs éléments.

En résumé, l'UICN considère que le bien proposé ne remplit pas les conditions d'intégrité énoncées dans les Orientations.

## 5. AUTRES COMMENTAIRES

### 5.1 Justification de l'approche en série

Le bien proposé se compose de 39 éléments rassemblés en sept sous-groupes.

#### a) Comment l'approche en série se justifie-t-elle ?

L'approche en série est justifiée en principe du point de vue de la biodiversité parce que les 39 éléments appartiennent à la même province biogéographique et sont des vestiges isolés d'une forêt autrefois continue. La justification de l'approche en série plutôt que d'une vaste aire protégée pour représenter la biodiversité des Ghâts occidentaux découle du degré élevé d'endémisme, signifiant que la composition des espèces du nord des montagnes jusqu'au sud, sur 1'600 km, varie énormément et qu'aucun site ne pourrait raconter l'histoire de la richesse de ces montagnes. Toutefois, un certain nombre de problèmes concernant le choix des sites et la gestion, qui ont été mis en évidence plus haut, réside.

**b) Les éléments séparés du site sont-ils liés sur le plan fonctionnel du point de vue des conditions énoncées dans les Orientations ?**

La formulation de cette proposition en série complexe a évolué dans le cadre d'un processus consultatif appuyé sur une analyse scientifique de différentes sources. Toutefois, l'UICN considère que même si les éléments composants ont été choisis sur une base scientifique afin de conserver les espèces et les habitats les plus irremplaçables des Ghâts occidentaux, la proposition ne comprend toujours pas toutes les valeurs des Ghâts occidentaux. En outre, sachant que chaque État s'intéresse à sa propre biodiversité et à ses propres activités de conservation, la continuité globale de l'interprétation des valeurs complètes des Ghâts occidentaux reste très faible.

Comme mentionné plus haut, il reste un certain nombre de questions à résoudre sur le degré de connectivité entre les éléments constitutifs et les sous-groupes qui ont une incidence sur les liens fonctionnels à l'intérieur de cette vaste zone.

**c) Existe-t-il un cadre de gestion global effectif pour toutes les unités du bien proposé ?**

Malgré les mécanismes de coordination à trois niveaux proposés par l'État partie, il n'y a toujours pas de plan de gestion global pour le bien proposé. Les plans de gestion de chaque site sont en vigueur mais ils sont complexes et l'on ne voit pas clairement comment ils contribuent à une stratégie de gestion globale pour le bien du patrimoine mondial proposé dans son ensemble.

**5.2 Processus pour différer, renvoyer et soutenir les propositions en amont**

L'UICN considère que la proposition présente n'a pas été bien servie par l'application du mécanisme de renvoi car celui-ci ne permet pas le niveau approprié de dialogue et de discussion supplémentaires concernant les niveaux de révision de la proposition requis par le Comité du patrimoine mondial. Il ne permet pas non plus d'interactions sur le terrain avec l'État partie en appui à l'examen par le Comité du patrimoine mondial et aucune mission consultative n'a été demandée pour permettre de fournir un appui. L'UICN note que s'il est clairement possible qu'un bien du patrimoine mondial soit proposé avec succès dans la région des Ghâts occidentaux, la proposition présente ne correspond pas aux conditions établies dans les Orientations. L'UICN considère qu'il y a là une occasion évidente de mettre en œuvre de manière pratique un « processus de soutien en amont » pour apporter un meilleur appui aux États parties de manière collaborative et constructive. Plus précisément, l'UICN considère que le plus approprié serait que le Comité adopte un processus pour différer une proposition comme mesure positive permettant de fournir l'appui et les orientations nécessaires à l'État partie lorsqu'il réexamine la proposition et d'élaborer une proposition révisée qui satisfasse aux Orientations. L'UICN serait heureuse de fournir un soutien supplémentaire à l'État partie, dans le cadre d'une

mission consultative ou autre, en appui à la révision de la proposition avant qu'elle ne soit soumise à nouveau. En revanche, l'UICN considère que perpétuer un renvoi dans ce cas sera un obstacle plutôt qu'un moyen de facilitation conduisant à une inscription réussie.

**6. APPLICATION DES CRITÈRES**

Les Ghâts occidentaux (Inde) sont proposés au titre des critères (ix) et (x).

**Critère (ix): Processus écologiques**

La nouvelle proposition fournit une analyse supplémentaire des valeurs du bien proposé en fonction du critère (ix) et en rapport avec trois événements de spéciation mondiaux importants. La région des Ghâts occidentaux démontre une spéciation liée premièrement à la rupture de l'ancienne masse continentale du Gondwanaland au début de la période du Jurassique ; deuxièmement, à la formation de l'Inde en tant que masse continentale isolée et troisièmement à la poussée de la masse continentale de l'Inde contre l'Eurasie. Avec des conditions météorologiques favorables et le gradient élevé présent dans les Ghâts, la spéciation a été marquée. Les Ghâts occidentaux sont un « écotone évolutionnaire » illustrant les hypothèses de vicariance et de dispersion des espèces « hors d'Afrique » et « hors d'Asie ». Toutefois, une comparaison mondiale additionnelle est nécessaire pour confirmer le potentiel d'un bien faisant l'objet d'une nouvelle proposition à satisfaire le critère (ix), y compris le type de configuration de bien en série requis pour satisfaire ce critère, et pour préparer un projet de déclaration de valeur universelle exceptionnelle qui refléterait dûment ces valeurs.

L'UICN considère qu'une proposition révisée pourrait remplir ce critère si les questions d'intégrité, de protection et de gestion sont traitées de manière à satisfaire aux conditions énoncées dans les Orientations.

**Critère (x): Biodiversité et espèces menacées**

Les Ghâts occidentaux abritent des niveaux exceptionnels de diversité et d'endémisme des plantes et des animaux pour une zone continentale. En particulier, le taux d'endémisme pour certaines des 4000 à 5000 espèces de plantes recensées dans les Ghâts est extrêmement élevé : sur près de 650 espèces d'arbres des Ghâts occidentaux, 352 (54%) sont endémiques. La diversité animale est également exceptionnelle avec des amphibiens (jusqu'à 179 espèces, 65% endémiques), des reptiles (157 espèces, 62% endémiques) et des poissons (219 espèces, 53% endémiques). La diversité biologique des invertébrés, autrefois mieux connue, est probablement également très élevée (avec environ 80% des cicindèles endémiques). Plusieurs mammifères emblématiques se trouvent dans le bien, y compris une partie de la plus grande population d'espèces emblématiques menacées au plan mondial comme

l'éléphant d'Asie, le gaur et le tigre. Certaines espèces en danger, telles que le macaque à queue de lion, le tahr du Nilgiri et le semnopithèque du Nilgiri sont uniques dans la région. Le bien est également vital pour la conservation de plusieurs habitats menacés tels que les prairies de fleurs sauvages uniques qui fleurissent massivement en saison, les forêts Shola et les marécages *Myristica*.

L'UICN considère que la proposition révisée pourrait remplir ce critère si les questions d'intégrité, de protection et de gestion sont traitées de manière à satisfaire aux conditions énoncées dans les Orientations.

## 7. RECOMMANDATIONS

L'UICN recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné les documents WHC-12/36.COM/8B et WHC-12/36.COM/INF.8B2 ;

2. Diffère l'examen de la proposition d'inscription des **Ghâts occidentaux (Inde)** sur la Liste du patrimoine mondial, notant que le bien proposé pourrait remplir les critères (ix) et (x), pour permettre à l'État partie de traiter les questions importantes suivantes :

a) revoir et affiner la portée et la composition de la proposition en série actuelle pour tenir compte des recommandations du « Groupe d'experts sur l'écologie des Ghâts occidentaux », sachant que le Groupe a été chargé de compiler des données scientifiques et de définir des zones écologiquement sensibles dans le cadre de consultations ;

b) suite à la révision mentionnée ci-dessus, affiner encore les limites des éléments proposés pour garantir l'exclusion de zones perturbées telles que les retenues artificielles, les plantations, les établissements humains, l'industrie et les terres agricoles ; et renforcer la contiguïté et les zones tampons du bien proposé en tenant compte des recommandations du « Groupe d'experts sur l'écologie des Ghâts occidentaux » concernant l'utilisation des sols et le contrôle du développement ;

c) améliorer la coordination et l'intégration entre les éléments constitutifs du bien, en particulier par la préparation et la mise en œuvre d'un plan de gestion ou d'un cadre global pour le bien en série dans son ensemble et en établissant « l'autorité de conservation du patrimoine naturel des Ghâts occidentaux » proposée ;

d) entreprendre d'autres consultations pour faciliter un engagement accru et veiller à ce que l'opinion de tous les acteurs, y compris des groupes autochtones locaux, soit prise en compte, afin d'assurer et de démontrer un appui large pour la proposition ; et

e) fournir une analyse comparative mondiale révisée et améliorée ainsi qu'une déclaration succincte de valeur universelle exceptionnelle, selon les normes établies dans les Orientations.

3. Recommande à l'État partie d'inviter une mission consultative de l'UICN, dans le contexte du « processus de soutien en amont » pour examiner de manière collaborative les questions décrites plus haut, et garantir ainsi une approche globale de la conservation des grandes valeurs pour la biodiversité, reconnues au plan mondial, de la région des Ghâts occidentaux.

## Annexe 1: Éléments composant le site et sous-groupes – Proposition de bien en série des Ghâts occidentaux

Sous-groupe	No.	Élément	Superficie (ha) (données 2010)	État
(1) Agasthyamalai (plus au sud)	1	Réserve de tigres de Kalakad-Mundanthurai	89 500	Tamil Nadu
	2	Sanctuaire de faune de Shendurney	17 100	Kerala
	3	Sanctuaire de faune de Neyyar	12 800	Kerala
	4	Sanctuaire de faune de Peppara	5300	Kerala
	5	Aire de Kulathupuzha	20 000	Kerala
	6	Aire de Palode	16 500	Kerala
(2) Periyar	7	Réserve de tigres de Periyar	77 700	Kerala
	8	Division des forêts de Ranni	82 853	Kerala
	9	Division des forêts de Konni	26 143	Kerala
	10	Division des forêts d'Achankovil	21 990	Kerala
	11	Sanctuaire de faune de Srivilliputtur	48 500	Tamil Nadu
	12	Division des forêts (partie) de Tirunelveli (nord)	23 467	Tamil Nadu
(3) Anamalai	13	Parc national d'Eravikulam et extension proposée	12 700	Kerala
	14	Parc national de Grass Hills	3123	Tamil Nadu
	15	Parc national de Karian Shola	503	Tamil Nadu
	16	Karian Shola (partie du Sanctuaire de faune de Parambikulam)	377	Kerala
	17	Aire de Mankulam	5284	Kerala
	18	Sanctuaire de faune de Chinnar	9044	Kerala
	19	Mannavan Shola	1126	Kerala
(4) Nilgiri	20	Parc national de Silent Valley	8952	Kerala
	21	Réserve forestière de New Amarambalam	24 697	Kerala
	22	Parc national de Mukurti	7850	Tamil Nadu
	23	Aire de Kalikavu	11 705	Kerala
	24	Réserve forestière d'Attapadi	6575	Kerala
(5) Talacauvery	25	Sanctuaire de faune de Pushpagiri	10 259	Karnataka
	26	Sanctuaire de faune de Brahmagiri	18 129	Karnataka
	27	Sanctuaire de faune de Talacauvery	10 500	Karnataka
	28	Réserve forestière de Padinalknad	18 476	Karnataka
	29	Réserve forestière de Kerti	7904	Karnataka
	30	Sanctuaire de faune d'Aralam	5500	Kerala
(6) Kudremukh	31	Parc national de Kudremukh	60 032	Karnataka
	32	Sanctuaire de faune de Someshwara	8840	Karnataka
	33	Réserve forestière de Someshwara	11 292	Karnataka
	34	Réserve forestière d'Agumbe	5709	Karnataka
	35	Réserve forestière de Balahalli	2263	Karnataka
(7) Sahyadri	36	Plateau de Kas	1142	Maharashtra
	37	Sanctuaire de faune de Koyna	42 355	Maharashtra
	38	Parc national de Chandoli	30 890	Maharashtra
	39	Sanctuaire de faune de Radhanagari	28 235	Maharashtra
		<b>TOTAL</b>	<b>795 315</b>	

Carte 1: Bien proposé

